

Lettre aux Actionnaires



Les Résultats semestriels au 30 juin 2002



Henri Lachmann
Président-Directeur Général

Cher Actionnaire,

Depuis le début de l'année, votre Groupe continue de traverser une conjoncture économique difficile. Même si les indicateurs économiques mondiaux semblent ne plus se dégrader, le niveau mondial des investissements industriels et de la construction, qui conditionnent nos marchés, reste faible. Dans cette conjoncture, **un point bas de l'activité** a été atteint au premier trimestre 2002, à partir duquel une légère progression des ventes a été observée. Le chiffre d'affaires a atteint **4,58 milliards d'euros** au premier semestre, en retrait de -7,2% par rapport à la période équivalente de 2001.

Malgré cela, la marge d'exploitation du Groupe est en légère progression à 10,8% contre 10,5% au semestre précédent, avec un résultat d'exploitation de **493 millions d'euros**. Cette **performance** relative a été réalisée grâce à l'engagement de tous, au travers d'actions volontaires mises en place dans le cadre du programme **NEW2004** lancé en janvier dernier : maîtrise des prix de vente dans plusieurs pays, sélectivité accrue dans les prises de commandes, réduction des coûts de structure, rationalisations industrielles, amélioration de la productivité (notamment par le biais des achats).

Ces actions commencent à **porter leurs fruits**, indépendamment de la conjoncture. Je tiens, à cette occasion, à féliciter et remercier tous les salariés du Groupe qui ont participé activement à ce nouveau programme. Les actions entreprises dans le cadre de **NEW2004** devraient nous permettre, au cours des prochains trimestres, d'amplifier les bénéfices d'une amélioration de la conjoncture économique.

Le premier semestre 2002 a été également marqué par le **franchissement d'une étape significative** dans le dossier Legrand. Le processus de désengagement a été sécurisé en juillet par la signature d'un accord avec le consortium Wendel Investissement et le fonds d'investissement KKR. Cet accord prévoit un prix ferme et définitif de 3,63 milliards d'euros pour les 98,1% détenus par le groupe. La réalisation de la transaction interviendra au plus tard le 10 décembre 2002 et devrait avoir un impact légèrement positif sur les comptes consolidés.

...

Résultats Semestriels

au 30 juin 2002

Chiffre d'affaires : 4,58 Md€

Chiffre d'affaires par zone géographique

(en milliards d'euros - Evolution courante en %, par rapport au 1^{er} semestre 2001)

Europe
2,33

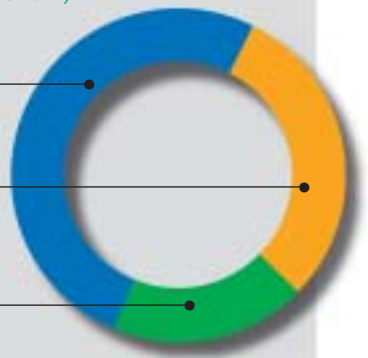
-6,4%

Amérique du Nord
1,37

-12,1%

Reste du monde
0,88

-1,1%



L'activité en Europe a été stable au deuxième trimestre, avec une bonne résistance des zones ibériques et Europe du Nord ; une légère progression s'observe en Amérique du Nord au second trimestre par rapport au premier trimestre mais sans reprise significative des marchés de l'investissement industriel et du bâtiment non-résidentiel. Dans le Reste du Monde, l'activité reste globalement bien orientée avec des ventes soutenues dans les régions d'Afrique, d'Orient et du Pacifique.

Résultat d'exploitation : 493 M€

soit une marge d'exploitation de 10,8 %

Autofinancement d'exploitation : 464 M€

soit 10,1 % du chiffre d'affaires

Résultat net : 176 M€

Un bilan solide

- Endettement net/capitaux propres : 33 %
- Ratio de couverture de la dette : 10,1 x

(Excédent brut d'exploitation / intérêts financiers nets)

...

Ce protocole d'accord préserve les droits de Schneider Electric dans le cadre de la procédure d'appel auprès du Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes. En cas d'annulation de la décision de veto de la Commission Européenne par le Tribunal, dont le jugement devrait intervenir en octobre 2002, Schneider Electric dispose en effet de la possibilité de conserver Legrand, moyennant le versement d'une indemnité de rupture. Pour sa part, le consortium a la possibilité, comme il est d'usage dans ce type d'accord, de renoncer à acquérir Legrand au cas où des changements négatifs majeurs (clause de "Material Adverse Change") rendraient impossible la mise en place ou la réalisation du financement de l'opération.

Compte tenu du contexte économique actuel, la prudence nous invite aujourd'hui à anticiper un chiffre d'affaires 2002 en baisse modérée par rapport à l'an dernier. Le Groupe poursuivra ses actions d'amélioration de la marge d'exploitation dans le cadre du programme **NEW2004**, et le développement de son offre de solutions dans les technologies de l'électricité, qui est **l'énergie du futur**, à destination de ses marchés : Résidentiel, Bâtiments, Industrie, et Energie & Infrastructures.

Je vous remercie de votre confiance et de votre fidélité.

Le désinvestissement de Legrand

➤ **Le processus de désengagement de Legrand est sécurisé par l'accord signé avec Wendel et KKR le 26 juillet 2002**

Schneider Electric et le consortium Wendel Investissement et Kohlberg Kravis Roberts & Co L.P. (KKR) ont signé un accord de cession de Legrand le 26 juillet dernier.

Parmi les trois options qui étaient poursuivies de front dans le cadre du désengagement du groupe Legrand (vente, remise en bourse ou scission), Schneider Electric a opté pour celle qui permet de maximiser l'intérêt des actionnaires, tout en contribuant au développement du groupe et à la préservation de ses droits dans le cadre de la procédure d'appel auprès du Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes.

Le prix de cession ferme et définitif qui valorise les fonds propres de Legrand à 3,7 milliards d'euros pour 100 % du capital est de 3,63 milliards d'euros pour les

98,1 % détenus par Schneider Electric. Le règlement se fera principalement en numéraire à la date de transfert effectif des titres, au plus tard le 10 décembre 2002.

Il nécessite notamment l'accord des autorités de la concurrence concernées.

La cession de Legrand, si elle est réalisée, sera neutre dans les comptes consolidés 2002, la moins-value réalisée sur les titres étant compensée, d'une part, par la provision constatée en 2001 et, d'autre part, par un effet fiscal positif.

Schneider Electric étudie attentivement comment optimiser l'utilisation des fonds qui devraient provenir de cette transaction, afin de poursuivre son développement et de réduire la dilution de son bénéfice net par action : acquisitions stratégiques, rachat d'actions, optimisation de la structure financière.



➤ Lancement du nouveau variateur de vitesse Altivar 38

Schneider Electric a présenté lors de la Foire de Hanovre son nouveau variateur de vitesse destiné au marché du Bâtiment : l'Altivar 38.

Les objectifs du Groupe sont les suivants :

- Avoir une offre compétitive pour les applications pompes et ventilateurs dans les bâtiments,
- Accentuer sa présence sur le marché de l'“HVAC” (chauffage, ventilation, air conditionné), vecteur de croissance stratégique de Schneider Electric dans les bâtiments tertiaires,
- Accroître de façon significative les ventes dans les bâtiments industriels.

Schneider Electric possédait une offre à destination du Marché de l'Industrie pour les applications de production. Avec l'Altivar 38, Schneider Electric étend son offre à destination du Marché du Bâtiment et des grands sites en proposant une gamme de puissance étendue et une offre communicante (protocoles industriels et bâtiments) dans le cadre du concept “Transparent Building” (transmission de l'information, commande et gestion des process à distance par le biais d'Internet).

Qu'est-ce qu'un variateur de vitesse ?

Un variateur de vitesse sert à moduler la puissance d'un moteur. Dans les process et les

utilités d'un bâtiment, 70 % de l'électricité est consommée pour le fonctionnement des moteurs, qui servent à la circulation des fluides (air, eau notamment) ou à l'exécution de mouvements (ascenseurs, escaliers mécaniques,...).

En l'absence de variateur de vitesse, un moteur fonctionne à plein régime ou est arrêté, ceci à de nombreuses reprises dès qu'un mouvement est commandé. Dans ce cas, sa vitesse n'est pas modulée et sa mécanique est fortement sollicitée.

Un variateur de vitesse permet donc de protéger la mécanique du moteur, de gérer la consommation électrique juste nécessaire, et apporte plus de performance et de confort d'utilisation. Enfin, il répond à des impératifs de normes de plus en plus strictes notamment dans les

industries agro-alimentaires et de consommation d'énergie.

Aujourd'hui, seulement 5 % des installations du Bâtiment sont équipées de variateurs de vitesse. L'ATV 38 promet donc à Schneider Electric de belles perspectives de croissance.

Schneider Electric
renforce son offre
à destination
du marché
du Bâtiment

Le Point *sur* NEW2004

➤ **NEW2004**, notre programme d'entreprise regroupant les priorités fixées par la Direction Générale pour les trois prochaines années, a été lancé dans l'ensemble du Groupe depuis le début 2002.

Il a été ensuite transformé en programmes d'actions locaux dans la totalité des pays et des entités.

Les objectifs financiers de NEW2004 porte sur quatre points : une croissance interne moyenne annuelle supérieure de deux points à celle du marché, une croissance externe d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires supplémentaire, une amélioration de trois points de la marge sur coût des ventes et une marge d'exploitation de 14 %.

En plus des objectifs financiers, NEW2004 comporte six priorités :

- 1 Etre plus focalisé Client,
- 2 Etre engagé pour la Qualité,
- 3 Etre plus Global,
- 4 Augmenter l'engagement des Collaborateurs,
- 5 Penser Innovation et
- 6 Développer la Responsabilité de l'entreprise à l'égard de la Société civile.

Pour rendre concret et pragmatique ces six challenges, nous réalisons chaque trimestre un bilan mesurant la performance de Schneider Electric sur une quinzaine d'indicateurs non financiers tels la satisfaction des clients, la notoriété des marques, le niveau de performance logistique ou encore la non-qualité.

A fin juin 2002, malgré un chiffre d'affaires en baisse, nous commençons déjà à voir dans notre résultat d'exploitation l'impact des actions initiées et mises en œuvre. Aussi, tout en restant réalistes, nous pouvons être très optimistes sur l'avenir de Schneider Electric et sur nos capacités à atteindre nos objectifs de croissance et de performance dans le cadre de NEW2004.



Au cours

du 1^{er} semestre 2002

CHINE

Schneider Electric et Lafarge, une nouvelle fois partenaires

Déjà partenaires de Lafarge Cameroun et Lafarge Afrique, Schneider Electric travaille à nouveau aux côtés du leader mondial des matériaux de construction pour une toute nouvelle cimenterie en Chine. Schneider Electric fournit l'équipement et l'installation en moyenne et basse tension nécessaires à la protection et à la distribution des réseaux électriques de la cimenterie de Dujiangyan au centre de la Chine et est aussi chargé de l'automatisme lié au contrôle commande et à la formation du personnel de la cimenterie.



GUYANE

5,4,3,2, Unité, Feu, Allumage au Port spatial Guyanais de Kourou

Derrière les départs de la fusée Ariane se cache une armée performante de sous-traitants et de fournisseurs parmi lesquels Schneider Electric.

La société a su s'imposer en distribution électrique pour équiper les infrastructures du Centre Spatial Guyanais. Certains sous-traitants clefs ont également choisi Schneider Electric pour équiper leurs process de production. Ainsi la société Regulus fabrique, grâce aux automates Premium, le Propergol, carburant technologique des lanceurs de la nouvelle génération.

NEW2004

Lancement du Sales Institute

Un des six challenges du programme NEW2004 est “être plus focalisé client”. C'est dans cet esprit qu'a été créé le “Sales Institute”, qui a pour vocation de développer les compétences commerciales des pays et de favoriser les échanges entre les commerciaux de Schneider Electric et de l'ensemble de ses filiales installées dans plus de 130 pays. Le premier rendez-vous s'est tenu à Lisbonne en juin dernier, et a réuni une soixantaine de directeurs commerciaux sur le thème “Comment apporter davantage de valeur à nos clients”.

Cours de l'action Schneider Electric / CAC 40

Depuis le 31 décembre 2001, le titre Schneider Electric a relativement résisté à la tendance baissière des marchés boursiers très affectés par la persistance d'un contexte économique mondial difficile.

Le cours est en effet en recul de 13% tandis que le CAC 40 est en recul de plus de 25%.

Sur 5 ans, la progression moyenne annuelle du titre Schneider Electric est de 4% contre 7% pour le CAC 40.

Indicateurs sept. 2002

- Actions en circulation : 240 700 460
- Code Euroclear : 12197
- Négociation : Premier Marché, éligible au SRD
- Valeur nominale : 8 euros
- Capitalisation boursière : 11,6 milliards d'euros

Agenda

5 septembre 2002

Résultats semestriels 2002

24 septembre 2002

Réunion d'actionnaires (Annecy)

22 octobre 2002

Chiffre d'affaires à fin septembre 2002

Schneider Electric rencontre ses actionnaires à Annecy

Schneider Electric participe à une conférence aux côtés de CNP Assurances, le 24 septembre 2002, à Annecy, organisée par la FFCI (Fédération Française des Clubs d'Investissement). Si vous souhaitez y participer, contactez le numéro vert afin de recevoir une invitation gratuite. La conférence sera suivie d'un cocktail.

Retrouvez plus d'information...

N° Vert 0 800 20 55 14

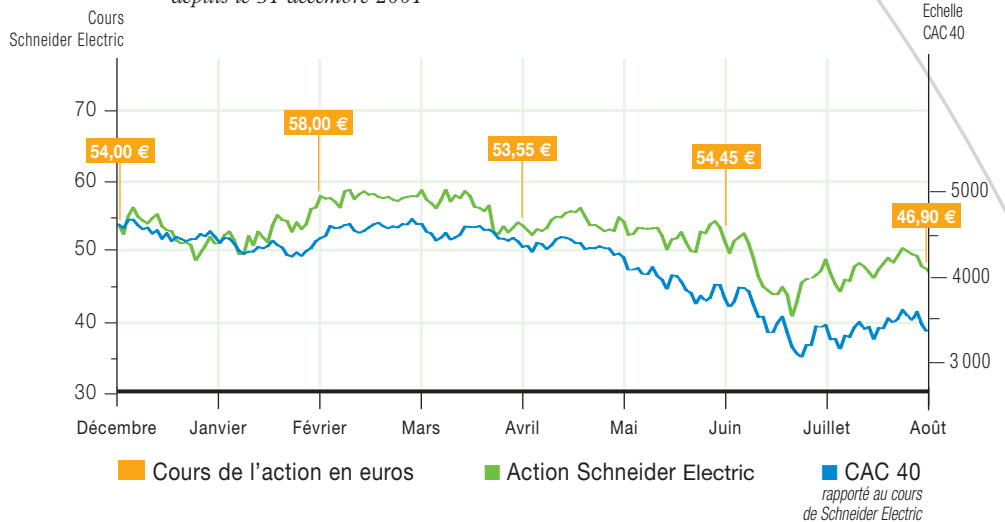
www.schneider-electric.com



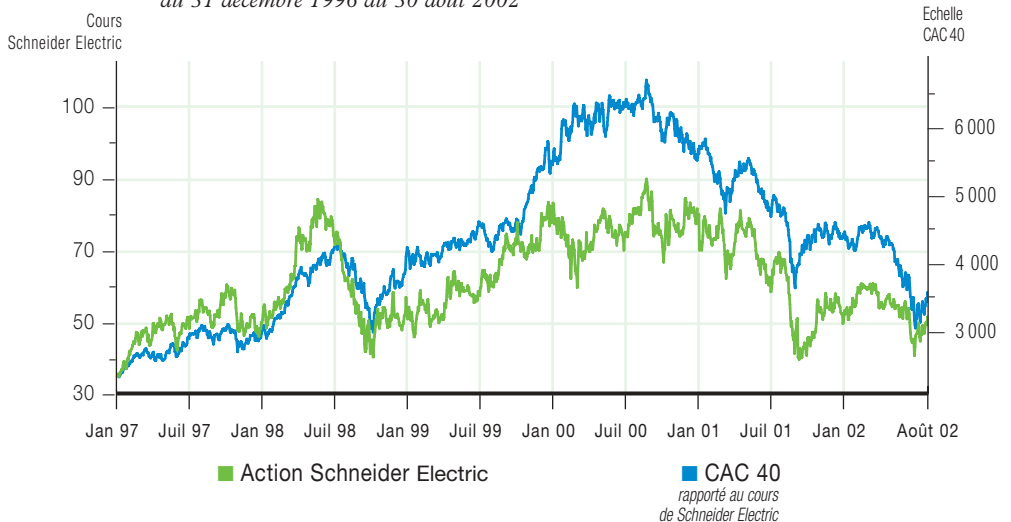
SCHNEIDER ELECTRIC SA
43-45 boulevard Franklin Roosevelt
92500 Rueil Malmaison

Société anonyme au capital de 1 925 603 680 euros
RCS Nanterre B 542 048 574

Sur 1 an depuis le 31 décembre 2001



Sur 5 ans du 31 décembre 1996 au 30 août 2002



A savoir...

Evaluation des relations avec les investisseurs

Une étude réalisée par Thomson Extel classe les sociétés européennes de chaque secteur en fonction de la qualité de leurs relations avec les investisseurs professionnels. Cette étude a porté sur 33 sociétés du secteur des biens d'équipement. Ces sociétés ont été notées à la fois par les sociétés de bourse et par les investisseurs. Schneider Electric a été classée en deuxième position par les sociétés de bourse, et en troisième par

les investisseurs. Depuis plusieurs années, Schneider Electric s'attache à développer des relations de confiance avec les acteurs des marchés financiers. Les résultats de cette étude positionnent le groupe très favorablement par rapport à ses principaux concurrents directs.

Croissance durable

Depuis le 4 septembre 2002, l'action Schneider Electric est intégrée à deux indices de référence sur le développement durable, le Dow Jones Sustainability World Indexes et le Dow Jones Stoxx Sustainability Indexes.